

- RETOUR SUR -

CONSTRUCTION, AMÉNAGEMENT, ARCHITECTURE DURABLES

Qui sont les lauréats du Grand Prix départemental ?

Le Grand Prix départemental de la construction, de l'aménagement et de l'architecture durables a été décerné à sept lauréats, publics et privés.



- RETOUR SUR -

Les Hautes-Alpes n'ont pas à rougir en matière d'aménagement et de construction. Le président du CAUE 05 (Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement des Hautes-Alpes), Arnaud Murgia, ne cesse de le rappeler. Et quelle meilleure occasion que le Grand Prix départemental de la construction, de l'aménagement et de l'architecture durables pour le faire ! « Construire durablement n'est pas une option mais une nécessité », rappellera la préfète Martine Clavel devant un public acquis à sa cause : architectes, entreprises, maîtres d'œuvre, maîtres d'ouvrage lauréats de cette édition 2020-2021, réunis à Savines-le-Lac le 9 décembre.

consommations énergétiques pénalisaient fortement le budget de l'exploitant et les logements et services ne correspondaient plus aux attentes de la clientèle. L'enjeu fort demeurait la rénovation énergétique du VVF, accompagnée de la réhabilitation totale de 16 appartements et de la construction d'un bâtiment neuf pour abriter la piscine à très haute performance éner-

« Construire durablement n'est pas une option mais une nécessité », rappellera la préfète des Hautes-Alpes, Martine Clavel, devant un public acquis à sa cause.

CATÉGORIE BÂTIMENT PUBLIC : L'EXTENSION DE LA MAIRIE DE PUY-SANIÈRES

La mairie de Puy-Sanières manquait d'une salle de bonne taille pour y organiser ses conseils municipaux, réunions et mariages. Installée au-dessus de la salle des fêtes agrandie, cette extension fait la part belle au bois des Alpes, à l'intérieur comme à l'extérieur. Plancher, bardage, plafond, panneaux muraux, menuiseries : tout est en bois. Son architecte, Harold Klinger, a imaginé un soubassement en maçonnerie et une partie haute « dessinée comme un drap de scène qui vient envelopper une partie de la mairie ». Dans ce projet, matériaux biosourcés, ouate de cellulose au sol et isolation en laine de bois ont été utilisés.

gétique. Du bois des Alpes a été utilisé pour l'ensemble du projet, en ossature comme en structure. Après travaux, le contrat est plus que rempli puisque l'architecte Laurent Marchand annonce une économie d'énergie de 55 %. Le projet est lauréat de l'appel à projets Territoire à énergie positive pour la croissance verte.

CATÉGORIE RÉNOVATION DE MAISON INDIVIDUELLE : LA MAISON CLIVIO-LETERRIER À CHÂTEAUROUX-LES-ALPES

Corinne Clivio et Bernard Leterrier possèdent une maison de 1920 au fort caractère patrimonial, avec des pierres apparentes en soubassement et des décors sous la toiture. Ils ont beaucoup hésité avant de faire isoler le bâtiment par l'extérieur, de peur qu'il ne perde son cachet. Eco2scop, spécialisée dans la construction écologique, les a rassurés, en ayant recours à la laine de bois pour l'isolation et à l'enduit à la chaux pour les finitions. « Nous avons à la fois respecté l'aspect et la capacité du bâti à sécher en le rendant plus sain », ...➔

CATÉGORIE RÉNOVATION D'HÉBERGEMENTS COLLECTIFS : LE VVF DE SAINT-LÉGER-LES-MÉLÈZES

Propriétaire du village vacances VVF, construit dans les années 1970, la mairie de Saint-Léger-les-Mélèzes décide de sa rénovation en 2018. Les

- RETOUR SUR -

© Agence des territoires de montagne



•••→ estime Matthieu Beth, cogérant d'Eco2scop. Résultat : la facture de gaz a quasiment diminué de moitié et les occupants ont gagné en confort thermique.

CATÉGORIE MAISON INDIVIDUELLE NEUVE : LA MAISON BOISSEAU À GAP

La maison Boisseau, au sein du lotissement Les Terrasses de Crève-Cœur, à Gap, est à la fois pratique, performante et ouverte sur la nature grâce à de larges baies vitrées. L'architecte Marc Gaillard a mis l'accent sur les matériaux naturels, comme la laine de bois, le mélèze, et a conçu une maison qui produit plus d'énergie qu'elle n'en consomme. Com-

© Ragoucy



ment ? « Grâce à la synergie d'une isolation renforcée, de bons apports solaires passifs, d'une étanchéité à l'air maîtrisée, et d'une production d'électricité par panneaux solaires photovoltaïques de 9 kWc, intégrés en toiture. »

CATÉGORIE AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE : LA REQUALIFICATION DE L'ADSEA, À GAP

Le vaste site de l'ADSEA (Association départementale pour la sauvegarde des enfants et des adultes), qui accueille des personnes handicapées, a été repensé de fond en comble par son architecte François Dufayard. « L'endroit

© Atelier Marchand architectes



- RETOUR SUR -

était vieillissant, peu accueillant, les bâtiments des années 1960 pas isolés », résume-t-il. En plus d'isoler par l'extérieur les toitures et façades des bâtiments, les espaces extérieurs ont été totalement repensés. Le stationnement, dont la capacité a été fortement accrue, a été déplacé à l'arrière du bâtiment. A la place, un espace paysager et piétonnier a été créé. « Nous avons apporté de la végétation et du cadre de vie pour améliorer le quotidien », estime l'architecte.

CATÉGORIE INFRASTRUCTURE : LE PARKING DE LA PROVIDENCE, À GAP

« Donner le prix à un parking peut paraître étonnant, mais la voiture existe », concède Marc Viossat, vice-président du Département des Hautes-Alpes en charge de la transition énergétique et président délégué du CAUE. « Construire un silo de parking proche du centre-ville permet de limiter la nuisance visuelle des voitures en surface », observe l'architecte François Dufayard. Ces 700 places de parking réparties sur six niveaux, dont certains enterrés, devaient s'intégrer dans un environnement particulier, à proximité du centre hospitalier, d'un Ehpad (Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) et du couvent de la Providence, datant du XIX^e siècle. Son sommet, végétalisé, sert à la fois de belvédère sur la ville et de jardin public pour les résidents de l'Ehpad et la population. Répondant au souhait de la Ville de Gap, maître d'ouvrage, l'architecte et le maître d'œuvre, la SAS Ragoucy, ont créé un environnement le plus sécurisant possible : les nombreuses ouvertures laissent entrer la lumière et favorisent un éclairage naturel tandis que le choix d'une structure béton précontraint permet de grandes portées, limitant la présence de poteaux.

CATÉGORIE BÂTIMENT AGRICOLE : MAËVA CHEVALIER, À CHORGES

Maëva Chevalier, jeune agricultrice à Chorges, souhaitait améliorer le confort de ses vaches allaitantes et ses conditions de travail en remplaçant les



© Marc Gaillard architecte
4



© Atelier d'architecture Dufayard
5

anciennes étables « trop exiguës, manquant de luminosité et de ventilation, par un bâtiment agréable, fonctionnel et respectueux de l'environnement ». Elle a opté pour un bâtiment en soubassement béton, une charpente et un bardage en bois de pays, et a fait appel à des entreprises locales pour la réalisation de ce chantier. L'emplacement de ce bâtiment agricole n'a pas été choisi au hasard : il assure une belle intégration paysagère et une exposition sud, à l'abri du vent.

Marie-France Sarrazin

mf sarrazin.tpbm@gmail.com

1. L'extension de la mairie de Puy-Sanières a été imaginée comme « un drap de scène enveloppant ».
2. La toiture du parking de la Providence a été pensée comme un belvédère sur la ville de Gap.
3. Les balcons du VWF de Saint-Léger-les-Mélèzes ont été fermés, les menuiseries changées et le bâtiment a été isolé par l'extérieur.
4. Marc Gaillard a conçu à Gap une maison à énergie positive.
5. François Dufayard a proposé un parti pris architectural ambitieux et radical à l'ADSEA de Gap.